

**MUNICIPALITÉ DE SAINTE-SOPHIE-D’HALIFAX
MRC DE L’ÉRABLE
PROVINCE DE QUÉBEC**

Procès-verbal de la séance extraordinaire de la Municipalité de Sainte-Sophie-d’Halifax tenue le 26 février 2026 à 19h03 à laquelle séance sont présents :

Siège #1 – Pierre Gosselin
Siège #2 – Michel Duperron
Siège #3 – Mathieu Jolibois
Siège #4 – Vincent Beaudoin
Siège #6 – Jean Goulet

Est absent :
Siège #5 – Étienne Vigneault

Tous formants quorum sous la présidence de monsieur Christian Daigle, maire. Monsieur Jean Langelier, directeur général, greffier et trésorier par intérim est aussi présent.

1- OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

2-CERTIFICAT DE SIGNIFICATION

Conformément aux articles 152 et 153 du Code municipal du Québec, le directeur général par intérim a donné par écrit un avis spécial de convocation de la séance extraordinaire de ce jour aux conseillers élus du conseil. Les membres du conseil constatent avoir reçu la signification de l’avis tel que requis par la loi.

44-02-26

3- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 - CERTIFICAT DE SIGNIFICATION
- 3 - LECTURE ET ADOPTION DE L’ORDRE DU JOUR
- 4 - ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 101-2026 DÉCRÉTANT LES TAUX DE TAXES, LES TARIFS, LES INTÉRÊTS ET PÉNALITÉS DE LA TAXATION 2026 ET LES CONDITIONS DE PERCEPTION
- 5- PÉRIODE DE QUESTIONS
- 6- CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M. Pierre Gosselin, appuyé et résolu à l’unanimité des membres du conseil que l’ordre du jour soit adopté.

Adopté à l’unanimité des conseillers présents

45-02-26

4-ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 101-2026 DÉCRÉTANT LES TAUX DE TAXES, LES TARIFS, LES INTÉRÊTS ET PÉNALITÉS DE LA TAXATION 2026 ET LES CONDITIONS DE PERCEPTION

ATTENDU QU’un avis de motion a été donné par M. Mathieu Jolibois à la séance extraordinaire du 24 février 2026;

ATTENDU la présentation du budget 2026 et du programme triennal d’immobilisation 2026-2027-2028 de la Municipalité de Sainte-Sophie d’Halifax;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont reçu une copie dudit règlement;

Il est proposé par M. Jean Goulet et résolu que le conseil municipal de Sainte-Sophie d’Halifax adopte le règlement numéro 101-2026 décrétant les taux de taxes, les tarifs, les intérêts et pénalités de la taxation 2026 et les conditions de perception;

QUE le maire et le secrétaire-trésorier soient autorisés à la signer pour et au nom de la Municipalité ledit règlement.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

5 - PÉRIODES DE QUESTIONS

Aucune question

46-02-26

6 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M. Michel Duperron, appuyé et résolu à l'unanimité des membres du conseil que la présente séance soit levée à 19h08.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

Je, Christian Daigle, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'ils contiennent au sens de l'article 142(2) du Code municipal du Québec.

Christian Daigle
Maire

Jean Langelier
Directeur général, trésorier et greffier par intérim